

🏠 ([//objectifaquitaine.latribune.fr](http://objectifaquitaine.latribune.fr)) > [Business \(http://objectifaquitaine.latribune.fr/business.html\)](http://objectifaquitaine.latribune.fr/business.html)
> [Industrie \(http://objectifaquitaine.latribune.fr/business/industrie.html\)](http://objectifaquitaine.latribune.fr/business/industrie.html)

A Ford Aquitaine des syndicalistes craignent d'être poursuivis au pénal

Par **Jean-Philippe Déjean** | 29/02/2016, 15:54 | 404 mots

**(mailto:saisissez-
un-mail@example.com?subject=A**

Ford

Aquitaine

des

syndicalistes

craignent

d'être

poursuivis

au

pénal&body=Article

partagé :

%0Ahttp://objectifaquitaine.latribune.fr

/business

/industrie

/2016-02-29

la ford

...com?subject=A

le

aquitaine.la Tribune.fr



L'usine de Ford Aquitaine Industries emploie près de 1.000 salariés (Crédits : Pascal Rabiller)

Les quatre syndicalistes girondins de Ford visés par des dépôts de plainte pour dégradations seront entendus à Bordeaux et non au commissariat du 15e arrondissement à Paris comme initialement prévu.

Depuis le 18 janvier quatre syndicalistes de Ford Aquitaine Industries (FAI), trois CGT et un CFTC, sont sous le coup d'une convocation par la police suite aux plaintes déposées contre eux par Ford France pour des dégradations commises lors des salons de l'automobile de 2012, contre une voiture exposée, et 2014, contre le stand de Ford. Les syndicalistes étaient au départ convoqués le 1er février au commissariat du 15ème arrondissement à Paris. **Puis cette convocation avait été remise à plus tard suite à leur demande d'être convoqués à**

Bordeaux, pour des raisons pratiques. Ils viennent d'apprendre que leur demande avait été prise en compte.

"Notre avocate a formulé cette demande qui a été entendue. C'était aussi une nécessité pour elle puisque, dans le cadre de notre action au salon de l'auto en 2012, nous avons reçu un avertissement. Une sanction dont nous avons contesté le bienfondé aux Prud'hommes. Les deux convocations, à la police et aux Prud'hommes, tombaient en même temps. Ce qui empêchait notre avocate de voir le dossier avant notre convocation à la police" explique Philippe Poutou (CGT), ancien candidat du NPA (Nouveau parti anticapitaliste) à la présidentielle.

Un contexte plus menaçant

L'action lancée aux Prud'hommes par les syndicalistes a échoué.

"Le Conseil des Prud'hommes nous a débouté. De façon très sèche. Ils ont retenu comme valables tous les arguments avancés par Ford. Il n'est pas question d'accepter et nous avons fait appel de cette décision" éclaire Philippe Poutou.

L'élue CGT précise que si les Prud'hommes leur avait donné raison, il aurait ensuite été beaucoup plus difficile au Parquet de les poursuivre éventuellement au pénal pour cette plainte.

Philippe Poutou relève que le Conseil des Prud'hommes a souligné qu'un avertissement n'était pas une sanction très sévère pour les dégradations en question.

"Nous pouvons en déduire que les Prud'hommes nous ont débouté pour que le Parquet puisse mieux nous attaquer au pénal" conjecture Philippe Poutou. Avec en toile de fond la condamnation de salariés de Goodyear, l'ouverture de poursuites contre ceux d'Air France qui ont molesté leur directeur des ressources humaines, et dans un contexte d'état d'urgence émaillé, selon la CGT, par "les gardes à vues ou les assignations à résidences de plusieurs militants écologistes ou syndicalistes", une nouvelle forme d'inquiétude semble en train de naître.

RÉAGIR

Votre pseudo

Votre adresse e-mail

Votre commentaire

Envoyer commentaire

Votre email ne sera pas affiché publiquement
Tous les champs sont obligatoires

Merci pour votre commentaire. Il sera visible prochainement sous réserve de validation.

Vincent Alauze a écrit le 29/02/2016 à 16:38:

Bonjour, Faisant partie des convoqués, je me permets de vous signaler que si l'article correspond à la réalité, le titre accrocheur s'en éloigne. A aucun moment l'un de nous n'a employé le verbe "craindre". Car au contraire, nous sommes déterminés à continuer à défendre nos emplois et à nous battre contre la criminalisation de l'action syndicale !
Cordialement, Vincent Alauze Délégué Syndical CGT Ford